

Association sans but lucratif
N° 0506935955
N°compte : BE413631436152
Avenue Victor Maistriau,
13.
7000 Mons



Tél : 0498/663530
Fax : 065/315177
E-mail : camppuces@gmail.com
Site : www.camp-puces.be

Des rencontres formatives, régulières, pour les professionnels de tous les secteurs d'intervention sociale, autour de thématiques en lien avec les pratiques quotidiennes.

Des apports théoriques et un partage d'expériences professionnelles pour nourrir, enrichir l'analyse et la réflexion des interventions sociales.

Echanger et se questionner « ensemble » : une avancée personnelle, professionnelle et institutionnelle.

Nous vous remercions pour votre intérêt et nous sur votre diffusion de l'information.

Pour vous inscrire à l'une de ces rencontres : camppuces@gmail.com,

BRIGITTE DECELLIER, assistante sociale au service d'aide à l'intégration service AVIQ.

Le jeudi **11 octobre 2018 de 9h30 à 16h30**

LA DEONTOLOGIE, L'ETHIQUE ET LE TRAVAIL SOCIAL

Petite piqûre de rappel quant à la déontologie en travail social. Le secret professionnel et le secret partagé ébranlés depuis un moment dans un contexte sociétal de plus en plus sécuritaire et individualiste Le rôle de l'intervenant social, ses valeurs La pression institutionnelle et sociale ... Et l'éthique dans tout ça ?

Penchons-nous sur ces concepts, débattons et en fonction des contextes institutionnels de chacun, approchons une attitude nous permettant d'y voir clair en respectant nos valeurs.

« Sachant que les questions d'éthique concernent le quotidien, la confrontation à des situations concrètes, chaque fois particulières ... Une réflexion éthique peut nous amener dans certaines situations à ne pas respecter ce code ... ». **JM LONGNEAUX**

GEOFFREY LEDOUX, assistant social et agent du SPF justice.

Le jeudi **18 octobre 2018 de 9h30 à 16h30**

« Collaboration du secteur social et d'une autorité, une crainte (in)justifiée ? »

Même quand le travailleur social travaille dans une institution qui ne collabore pas directement avec une autorité, celui-ci peut être confronté à un moment donné à une possible demande d'information voir de collaboration.

On le sait, tout ce qui est confié aux travailleurs sociaux et même tout ce que ces travailleurs constatent à l'occasion des contacts qu'ils ont avec les bénéficiaires est couvert par le secret professionnel. Le but est évidemment de préserver le lien de confiance entre le travailleur social et le bénéficiaire.

Au regard de ce contexte, les travailleurs sociaux ont-ils tous le même positionnement professionnel ? Les craintes d'une partie d'entre eux est-elle justifiée ? Quel lien possible entre le secteur social et une autorité quelle qu'elle soit ? Quelle est la réelle place du secret professionnel ?

Je vous propose de nourrir un débat autour de cette thématique sur base de principes théoriques, de cas concrets et d'expériences.

ROSETTE GARREYN, assistante sociale en santé mentale honoraire. Thérapeute psychosociale formée à l'analyse transactionnelle et à l'analyse clinique de type humaniste.

Le jeudi **25 octobre 2018 de 9h30 à 16h30**

**LES ASSISTANTS SOCIAUX ET AUTRES INTERVENANTS PSYCHO-SOCIAUX
FACE A LEURS ACTES PROFESSIONNELS ET L'IMPACT DE CEUX-CI
SUR LEUR VECU PERSONNEL, LEUR ESTIME DE SOI ET LEUR ETHIQUE**

Courts exposés théoriques, vignettes cliniques et analyse des émotions évoquées.

BRIGITTE DECELLIER, assistante sociale au service d'aide à l'intégration service AVIQ.

Le jeudi **8 novembre 2018 de 9h30 à 16h30**

INCLUSION, INTEGRATION, INSERTION : ON EN PARLE ?

Quelles sont nos représentations ?

Concernant le handicap, l'inclusion sociale crée un nouveau paradigme qui situe l'utilisateur comme moteur de sa propre vie, au sein d'une collectivité dans laquelle il serait citoyen à part entière. La démarche d'inclusion tente de corriger la focalisation de l'intervention sur l'individu, les limites du « milieu ordinaire/spécialisé ». Centrée sur l'analyse des

potentialités et des besoins des sujets en situation de handicap, elle vise l'adaptation de l'environnement et la participation des différents acteurs pour que la personne, quel que soit son handicap, ait sa place dans tous les lieux de la vie sociale ou privée. Ces intentions louables sont-elles validées par l'institutionnel ?

Finalement, insertion, intégration, inclusion, seraient des termes considérés par certains comme identiques, par d'autres comme recouvrant des réalités différentes, significatifs d'une évolution des notions – d'insertion à l'intégration, puis de l'intégration à l'inclusion -, montrant une recherche continuelle pour dépasser les limites et mieux répondre à la finalité sociale.

ROSETTE GARREYN, assistante sociale en santé mentale honoraire. Thérapeute psychosociale formée à l'analyse transactionnelle et à l'analyse clinique de type humaniste.

Le jeudi **22 novembre 2018 de 9h30 à 16h30**

**DIVERSES PATHOLOGIES MENTALES ET QUELQUES TROUBLES PSYCHOLOGIQUES
CHEZ L'USAGER ... PARTICIPANT A LA DYNAMIQUE DE LA RELATION
D'AIDE INSTAUREE PAR LES ASSISTANTS SOCIAUX ...**

Quel que soit le service où ils (elles) exercent.

Vignettes cliniques, mise en situation (cas de violences, perversion, transgressions etc ...)

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU :

CAMPUS SOCIAL DE LA HEH

13, AVENUE VICTOR MAISTRIAU

7000 MONS

PARKING ACCESSIBLE

INSCRIPTIONS :

L'INSCRIPTION SE FAIT UNIQUEMENT PAR COURRIEL : camppuces@gmail.com

LE PAIEMENT FAIT OFFICE DE RESERVATION :

- **NUMERO DE COMPTE : BE41 3631 4361 5210**
- **COUT : 60 EUROS (café, boissons et sandwich compris)**
- **COMMUNICATION : NOM ET PRENOM DU PARTICIPANT – DATE DE LA FORMATION**

ATTESTATION DE FREQUENTATION DELIVREE LE JOUR DE LA SEANCE ;

EN CAS D'EMPECHEMENT, LE PARTICIPANT PEUT SE FAIRE REMPLACER PAR LA PERSONNE DE SON CHOIX.